


| | |
|---|---|
|  <p>académie Strasbourg</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST</p> <p>Union - Justice - Progrès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> | <p>FICHE DE POSTE</p> <p>Chef.fe de la division de l'enseignement supérieur (DESUP) de l'académie de Strasbourg Adjoint au chef du service interacadémique de l'enseignement supérieur (SIES) de la région académique Grand Est, responsable du pôle « contrôle budgétaire »</p> |
| <p>Contexte</p> | <p>En tant que chancelière des universités, la rectrice de l'académie de Strasbourg représente le ministre chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation auprès des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. A ce titre, elle assure notamment la coordination des enseignements supérieurs avec les autres degrés d'enseignement et un contrôle a posteriori sur les établissements, ainsi que sur le CROUS.</p> <p>Les deux principaux opérateurs de l'enseignement supérieur de l'académie de Strasbourg sont l'université de Strasbourg (UNISTRA) et l'université de Haute-Alsace de Mulhouse (UHA) qui regroupent plusieurs écoles d'ingénieurs, IUT, facultés, laboratoires et unités de recherche pour près de 58 000 étudiants et 2 500 chercheurs et enseignants-chercheurs. Le budget de l'UNISTRA est d'environ 480 M€ et celui de l'UHA de 93 M€.</p> <p>Plusieurs établissements sont associés à ces universités, tels, par exemple, l'institut national des sciences appliquées (INSA), la bibliothèque nationale de Strasbourg (BNU) ou l'école nationale du génie et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES).</p> <p>Le service inter académique de l'enseignement supérieur assure conformément aux dispositions relatives à la Région académique le contrôle budgétaire des établissements d'enseignement supérieur implantés dans les académies de Nancy-Metz (UL), Reims (URCA et UTT) et Strasbourg (UNISTRA, UHA, INSA et BNU).</p> |
| <p>I – Descriptif du poste</p> | |
| <p>Catégorie A</p> | <p>Quotité de travail : 100%, à pourvoir immédiatement</p> |
| <p>Localisation</p> | <p>Le poste est localisé au Rectorat de l'académie de Strasbourg – 6 rue de la Toussaint – 67000 Strasbourg.</p> |
| <p>Positionnement du poste</p> | <p>Le ou la chef.fe de la division de l'enseignement supérieur est placé sous l'autorité hiérarchique de la rectrice de l'académie de Strasbourg.</p> <p>Au sein du service interacadémique de l'enseignement supérieur, il est placé sous l'autorité fonctionnelle du chef du service. Ce service inter académique est placé sous l'autorité hiérarchique de la rectrice de région et sous l'autorité fonctionnelle des trois rectrices.</p> |

| | |
|--|---|
| <p>Descriptif du poste</p> | <p>Le ou la chef.fe de la DESUP est notamment chargée d'accompagner la rectrice de l'académie de Strasbourg :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le contrôle budgétaire des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, - dans le contrôle administratif et financier des délibérations des conseils d'administration et des décisions des présidents et directeurs de ces mêmes établissements et des établissements publics administratifs relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, <p>Le ou la chef.fe de la DESUP est également l'adjoint.e du chef du service interacadémique de l'enseignement supérieur de la région académique Grand Est, responsable du pôle « contrôle budgétaire ». Les activités de ce service interacadémique, placé sous la responsabilité de la rectrice de l'académie de Nancy-Metz, rectrice de région académique, sont assurées sur trois pôles géographiques distincts dans les rectorats des académies de Nancy-Metz, de Reims et de Strasbourg : le contrôle budgétaire à Strasbourg, le contrôle administratif et financier à Nancy et le suivi des établissements supérieurs privés à Reims. Dans ce cadre, le pôle « contrôle budgétaire » est chargé d'assurer le contrôle budgétaire des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel de la région académique.</p> |
| <p>Nombre de personnes encadrées</p> | <p>La division de l'enseignement supérieur est constituée de 5 agents : 2 de catégorie A, 1 de catégorie B et 2 de catégorie C</p> |
| <p>II - Missions</p> | |
| <p>Missions principales en tant que chef de la DESUP</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Diriger, coordonner et animer les activités de la division, dans le cadre de la politique académique et en rendre compte. - Conseiller et accompagner la rectrice de l'académie, dans son rôle de chancelière des universités. |
| <p>Missions principales en tant qu'adjoint au chef du SIES, responsable du pôle « contrôle budgétaire »</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge la responsabilité du pôle « contrôle budgétaire ». - Assurer le contrôle budgétaire des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel de la région académique : réceptionner les documents budgétaires (projet de budgets initiaux et rectificatifs, DPG, comptes financiers, dossiers d'expertises immobilières...), analyser les documents budgétaires et participer aux pré-CA budgétaires. - Assurer le suivi de la consommation des emplois et de la masse salariale des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel de la région académique. - Conseiller et accompagner les services académiques. - Prendre part aux séminaires nationaux des contrôleurs budgétaires. |
| <p>III – Environnement professionnel</p> | |
| <p>Liens internes</p> | <p>Rectrice d'académie, cabinet de la rectrice, secrétaire général d'académie, secrétaires généraux adjoints, chef du service interacadémique de l'enseignement supérieur, divisions et services académiques, corps d'inspection....</p> |
| <p>Liens externes</p> | <p>Les universités et les établissements d'enseignement supérieur publics et privés, le CROUS, le délégué régional à la recherche et à la technologie, le contrôleur financier déconcentré et ses services, le SGAR, le ministère de l'enseignement supérieur (DGESIP, DAF, DAJ..), les étudiants...</p> |

| IV – Exigences et spécificités du poste | |
|--|--|
| Compétences attendues | <ul style="list-style-type: none"> - Compétences juridiques, budgétaires et financières : interprétation et application des textes, capacité d'analyse, d'expertise et de contrôle des documents budgétaires (notamment dans le cadre de la GBCP), connaissance des procédures et des structures des entités contrôlées, - Compétences managériales et capacités à mobiliser une équipe, - Aptitude à la représentation institutionnelle, - Compétences rédactionnelles, - Sens de l'organisation, de la planification et d'anticipation des échéances, - Rigueur et réactivité. |
| Contraintes du poste | <p>Ce poste nécessite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une disponibilité, - Des déplacements occasionnels, - Une rigueur d'expertise juridique, budgétaire et financière. |
| Intérêts professionnels du poste | <ul style="list-style-type: none"> - Champs d'actions variés, pluralité des thèmes traités, - Diversités des missions (encadrement, expertise, représentativité...), - Sens des relations, - Participation à la politique académique et régionale de l'enseignement supérieur. |

Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à ce.drh@ac-strasbourg.fr et copie à ce.recteur@ac-strasbourg.fr avant le 28 février 2018.